www.Nancy.fr

Nancy Mag

Le magazine de la Ville de Nancy

mai-juin 2012

DOSSIER : le sport sort des sentiers battus

ACTUALITÉ : un budget zéro impôt nouveau

Quartiers

Charles III, sur la place et autour

ACTUALITÉ

4 Musée lorrain : le point sur la rénovation

6 Les grands axes du budget 2012

QUARTIERS

9 Charles III : sur la place et autour

12 Un parc pour les déficients visuels à Santifontaine

13 Place des Ducs de Bar : la requalification s'achève

DOSSIER

15 Sport pour tous, sport partout

20 TRIBUNES LIBRES

À SUIVRE

22 Livre : Nancy en photos

23 Les 10 ans du Mai de l'Europe

24 Mes abeilles et moi

25 L'accès au droit pour tous

27 La Porte de la Craffe se dévoile

LECTURE EN RÉSEAU

Un catalogue en ligne beaucoup plus interactif et enrichi dans lequel les lecteurs trouveront informations, critiques d'ouvrages et détails pratiques. Voilà ce que proposeront à partir du 26 juin les bibliothèques de Nancy, Laxou, Maxéville, Saint-Max, Vandœuvre et la bibliothèque du conservatoire régional du Grand Nancy avec ce service commun de lecture publique modernisé. Les usagers pourront ensuite progressivement accéder à différents services tels la réservation d'ouvrages en ligne, l'abonnement aux listes de nouveautés... Enfin à partir de septembre, avec la carte réseau, les lecteurs auront la possibilité d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques concernées.

JEANNE D'ARC RETROUVE SON ÉCLAT

Oxydation du bronze et atteintes dues à la pollution, fragilisation des structures internes qui maintiennent le cheval et sa cavalière... la statue de Jeanne d'Arc, oeuvre du sculpteur Emmanuel Frémiet, érigée en 1890 place La Fayette, avait besoin de se refaire une santé avant la commémoration du 600e anniversaire de la naissance de la Pucelle. Déposée de son socle, la statue est donc partie en avril en région parisienne dans les ateliers de l'entreprise Tollis. Après application d'une cire microcristalline, elle a retrouvé toute sa brillance avant d'être réinstallée sur son piédestal.

MÉDAILLE D'OR

De Jean-Marie Drot, immense homme de télévision des années 60/70, on connaît les documentaires magistraux sur des artistes comme Giacometti, Andy Warhol ou Marcel Duchamp. On sait aussi qu'il a été un grand directeur de la Villa Médicis à Rome. Mais, hormis quelques proches, peu se souvenaient, en vérité, qu'il est né à Nancy, a grandi rue Oberlin et fréquenté l'école Braconnot. Oubli réparé lorsqu'André Rossinot lui a récemment remis la médaille d'or de la Ville de Nancy. A lui, « *l'artisan d'une télévision citoyenne* », porteur d'une « *vision profonde d'un art pour tous* » : des thèmes que Jean-Marie Drot a d'ailleurs évoqués dans le cadre d'une table ronde organisée à la MJC Pichon.

Des enrichissements de contenu multimédia sont accessibles sur une version en ligne de Nancy Mag : www.nancy.fr/nancymag
Les articles concernés sont repérés sur la version papier par les pictogrammes suivants :

plus d'informations **plus de photos** **vidéo en ligne**

Directeur de publication : André Rossinot • Rédacteur en chef : Gérald Bonzé • Rédaction : Ségolène de Calan • Ont collaboré à ce numéro : Simon Anheim, Elise Frisoni, Laurence Gillot Cécile Mouton, L.P., Sabrina Tenace, Aurélie Vion • Photos : Serge Martinez, Christophe Cossin, Adeline Schumacker • Secrétariat : Christiane Materne, tél. 03 83 85 31 00 • Création graphique : Publicis Activ • Impression : Léonce Deprez • Tirage : 62000 exemplaires • Dépot légal n°141 • **Imprimé sur du papier issu de forêts en gestion durable.**

De la naissance à la vieillesse, la commune est présente au côté de chacun, à tous les âges de la vie. Cela lui donne la légitimité politique et sociale première, en lien désormais avec le Grand Nancy.

Mais cela en fait aussi un lieu particulièrement ouvert au partage, à l'échange, à l'expérimentation vivante. Une façon de procéder que nous connaissons bien à Nancy pour beaucoup la pratiquer. C'est ce qui m'a paru évident lorsque, il y a quelque temps, j'animais une rencontre du conseil de développement que j'ai souhaité mettre en place dans le quartier Charles III. Dans ce secteur ancien de la ville, très divers sur le plan socioculturel, plusieurs sujets spécifiques demandent encore une attention soutenue : la jeunesse, la solidarité, l'activité économique... Pour nous en occuper, nous sommes tous réunis dans ce conseil, habitants comme pouvoirs publics ou associations, commerçants comme artistes : autant de parcours, autant d'approches pour contribuer au final à cette ville dynamique, tolérante, accueillante que nous aimons.

Il y a d'autres façons de s'impliquer dans le quotidien de la cité. C'est ce que fait l'atelier de vie du quartier Mon Désert-Jeanne d'Arc-Saurupt-Clemenceau : lassé des incivilités de certains noctambules et de la négligence de ceux qui jettent emballages ou boîtes de boisson par terre, il a décidé de dire stop et de réagir. Une première campagne pleine de bonne humeur avec des écoliers et des commerçants volontaires l'année dernière, des affiches et des calicots géants suspendus dans la rue ce printemps : la Ville, ici, apporte son appui technique à une initiative que d'autres ateliers de vie s'apprêtent déjà à relayer.

Ces manifestations tranquilles mais résolues d'affirmation de l'esprit civique rejoignent bien évidemment les préoccupations qui sont les nôtres, à la mairie et à la Communauté urbaine, en matière de sécurité. Un domaine dont la compétence réelle relève des services de l'Etat mais où les partenariats sont là aussi indispensables pour répondre sur le terrain à une délinquance qui évolue continuellement. C'est ainsi que nous expérimentons depuis peu des permanences mixtes Police Nationale/Police Municipale dans les mairies de quartier. Avec le Grand Nancy, nous avons également décidé de mettre les images des caméras du PC Circulation à la disposition de la Police pour une vigilance accrue sur l'espace public. Dernière mesure en date (qui prolonge d'ailleurs les actions de l'atelier de vie Mon Désert), nous allons tester la présence de médiateurs à la sortie des établissements de nuit afin de ramener davantage de calme. C'est une opération où nous sommes associés aux services de l'Etat et, je tiens à le souligner, aux professionnels de l'hôtellerie-restauration eux-mêmes.

A travers ces quelques exemples, je pense que l'on voit clairement en quoi consiste la méthode nancéienne – notre méthode – pour apporter les meilleures solutions possibles aux multiples enjeux de la vie locale. On réfléchit ensemble. Et on agit ensemble.

André Rossinot

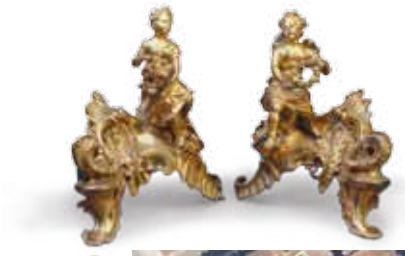

Musée Lorrain :

1

Le lancement, en février, d'un concours d'architecture international marque une nouvelle étape dans le projet de rénovation et d'extension du Musée Lorrain. L'occasion de revenir sur une opération qui mérite d'être resituée dans son contexte réel.

« *Elle n'est chargée ni de résoudre les questions de circulation dans la Grande Rue ni de nous éclairer sur l'utilisation de l'ancien site Alstom* », s'amuse ainsi Laurent Hénart, l'adjoint à la culture. Car de débat en débat en conseil municipal, les labyrinthiques explications de vote du groupe des élus de gauche sur le sujet ont fini par en déconcerter plus d'un sur ce dossier dont les enjeux sont somme toute évidents.

Pourquoi rénover et agrandir le Musée Lorrain ?

Au cœur même de Nancy et de l'identité régionale : c'est ce qui caractérise le mieux le musée, qui occupe l'ancien palais des ducs de Lorraine. Ses collections historiques et artistiques (près de 155 000 œuvres) sont d'un intérêt exceptionnel. Mais la relative exiguïté des lieux et leur vétusté constituent autant d'obstacles à leur mise en valeur. « *En réalité, on ne peut pas rester sans rien faire,* précise Laurent Hénart. *Si nous ne remettons pas le musée aux normes, en matière d'accessibilité ou de critères techniques de conservation des œuvres par exemple, il finira par perdre son statut de Musée de France. Ce qui reviendrait à priver Nancy et l'ensemble de la Lorraine d'un atout touristique, éducatif et de vie culturelle majeur* ». Cela dans une époque où la fréquentation des musées connaît une progression continue (+ 5 % en 2011, source ministère de la Culture).

plus d'informations

Découvrez en ligne notre dossier complet sur l'histoire et les collections du Musée Lorrain.

Quels sont les avantages de l'opération ?

Avec la reprise dans son giron du Palais du Gouvernement, le Musée Lorrain et son « antenne » des Cordeliers représentent désormais 14 000 m² de bâtiments classés, entourés de jardins et de places. De quoi créer, en pleine ville ancienne, un « espace muséal » unique en son genre, alliant parcours de découverte des collections, dans une présentation muséographique contemporaine, et promenades en extérieur. « *L'objectif du concours*

la rénovation dont on parle

d'architecture, qui est en lui-même un instrument de rayonnement pour le projet, est d'élaborer des propositions phasées, adaptées au lieu, à son ambition et à ses contraintes ». Parmi les points sur lesquels le jury sera spécialement vigilant, la possible création d'un nouveau bâtiment comprenant entre autres accueil moderne et auditorium. Se substituant aux actuels bâtiments en fond de cour (non patrimoniaux), il présenterait l'avantage de dégager davantage de surface pour les collections tout en rétablissant passage direct et « vues » avec le jardin du Gouverneur.

Quel calendrier ?

L'équipe d'architectes lauréate (sur 6 sélectionnées) sera connue début 2013. Les propositions seront ensuite publiquement exposées et commentées dans le cadre de Renaissance 2013. Mais les travaux de la première tranche, avec les études détaillées qu'ils supposent, les sondages archéologiques préalables, ne débuteront pas avant la fin 2015 et dureront trois ans. Si tout se déroule comme prévu, deux autres tranches suivront : la réalisation complète prendra donc 15 à 20 ans. « *Nous voulons définir un projet global cohérent. Sa mise en œuvre, toutefois, ne peut être que progressive* », note Laurent Hénart.

2

3

Avec quels financements ?

Inutile de se le dissimuler, un chantier de cette envergure a un coût : 40 millions d'euros pour la première tranche, 100 pour les trois cumulées (à titre indicatif, ce chiffre présente un ratio au m² sensiblement équivalent à celui des programmes d'esprit similaire conduits aujourd'hui à Nantes et Dijon). Mais en période de rigueur budgétaire, il est bien évidemment nécessaire de s'organiser. Ce qui a été le cas dès l'origine. « *Le projet bénéficie depuis 2000 des financements du Contrat de plan Etat-Région. Etat et Région qui ont d'ailleurs répété leur soutien à l'opération en octobre et qui sont membres à part entière du jury du concours d'architecture : ces deux partenaires seront donc au premier rang pour juger de la qualité des propositions… et des raisons de poursuivre plus avant* ». Pour ce qui est de la Ville, pas de secret : c'est l'étalement dans le temps des travaux qui lui permettra de verser sa quote-part (un tiers du coût), à raison d'1,5 à 2 M€ par an.

4

5

6

1 - Paire de chenets en bronze doré et ciselé aux armes de Stanislas Leszczynski XVIIIe siècle. Provenance : Château de Chanteheux (Meurthe-et-Moselle). Dépôt du Musée du Louvre © Musée Lorrain, Nancy / photo. C. Philippot • 2 - Visite de Raymond Poincaré à Nancy. 1929. © Musée Lorrain, Nancy • 3 - Alexis Magny, Microscope du roi Stanislas. 1751. Dépôt du Lycée Poincaré de Nancy © Musée Lorrain, Nancy / photo. P. Mignot • 4 - Statue de Jeanne d'Arc. 2e moitié du XIXe siècle © Musée Lorrain, Nancy • 5 - Adolphe Maugendre, Le Palais Ducal à Nancy, façade sur la cour et Tour de l'Horloge. 1860. © Musée Lorrain, Nancy • 6 - D'après Jean Girardet, Portrait du roi Stanislas vers 1750. Dépôt du Musée d'art ancien et contemporain d'Epinal © Musée Lorrain, Nancy / photo. P. Mignot

Budget primitif 2012 : zéro impôt nouveau

Pas d'augmentation des taux d'imposition votés par la Ville. C'est la première (et bonne) nouvelle que l'on retiendra de ce cru 2012 du budget municipal. Explications.

« *Dans les collectivités locales, nous n'échappons pas à la crise, mais il y a deux façons de réagir,* note Michel Dufraisse, l'adjoint aux finances. *Il y a ceux qui ont le courage de choisir la voie de la gestion rigoureuse, et il y a ceux qui optent pour la vieille recette : faire de l'impôt* ». Inutile de souligner dans quel camp la Ville se range lorsqu'elle décide de ne pas augmenter ses taux, et de compter uniquement sur la revalorisation annuelle des « bases » pour engranger un produit fiscal légèrement supérieur.

Autre règle d'or énoncée par l'élu aux finances : « *quand on veut soutenir le développement du territoire, il faut investir* ». Ce que la Ville fait en 2012 à hauteur de près de 17,5 millions d'euros, sensiblement dans la continuité des exercices précédents. « *Nous tenons les engagements pris pour la durée du mandat, même si les emprunts nécessaires, actuellement, s'échelonnent sur des durées plus courtes avec des taux d'intérêt à la hausse* ». Vigilance donc, mais c'est là, en l'occurrence, que la gestion très pointue mise en place ces dernières années porte ses fruits : « *alors même que certaines rentrées - de la part de l'Etat, du département... - ont tendance à diminuer, nous parvenons cette année, grâce à nos efforts, à ce que les recettes de fonctionnement soient un peu supérieures aux dépenses de fonctionnement* ». D'où un supplément d'autofinancement bienvenu, aussi bien en matière d'investissement que de désendettement (voir graphiques page 8).

Tout cela, tient à ajouter Michel Dufraisse, repose également sur un solide travail d'équipe, associant élus (dont ceux du comité de gestion), direction générale et services : « *gérer c'est savoir évaluer, ne financer que ce qui est utile. Nous avons ainsi déterminé des objectifs réalistes sur cinq ans, que nous sommes capables de tenir malgré la crise* ». Une forme financière de développement durable, avance même en guise de clin d'œil l'adjoint au maire, puisque, pour la première fois cette année, un rapport sur ce sujet accompagnait la présentation du budget au conseil municipal.

« Au contraire de ce que font certains, on n'augmente pas nos marges de manœuvre de manière factice, par l'impôt ou par l'endettement », tient à souligner Michel Dufraisse.

Développement durable : « Nancy engagée et responsable »

Nés dans le cadre du Grenelle de l'environnement, les rapports sur le développement durable concernent les communes de plus de 50 000 habitants et les établissements de coopération intercommunale. Une démarche que Jean-François Husson, son rapporteur à la mairie, verrait bien « *étendue à toutes les collectivités locales et intercommunalités, quelle que soit leur taille* ». Pour lui, élu au développement durable à la Ville (avec Magali Delmas-Schaeffer) et au Grand Nancy, aborder comme le préconisent les textes ce nouvel enjeu dans toutes ses implications est la meilleure façon de faire progresser le débat. Un débat dans lequel Nancy, qui relaie localement les initiatives communautaires, fait entendre une voix « *volontaire, engagée et responsable* » avec des actions fortes, à l'image du « Défi énergie » mis récemment en œuvre à Haussonville. Il s'agissait en l'occurrence de conseiller des locataires de l'OPh sur la manière d'ajuster au plus efficace leur consommation d'énergies : impacts sur l'environnement, le mode de vie, les factures aussi... toutes les composantes du développement durable sont au rendez-vous dans ce type d'expérience. Rien d'étonnant ensuite à ce que Nancy, il est vrai fortement épaulée par l'implication d'André Rossinot dans le dossier, fasse partie des 70 collectivités d'Europe où s'élabore aujourd'hui le cadre de référence de la « ville européenne durable ».

plus d'informations

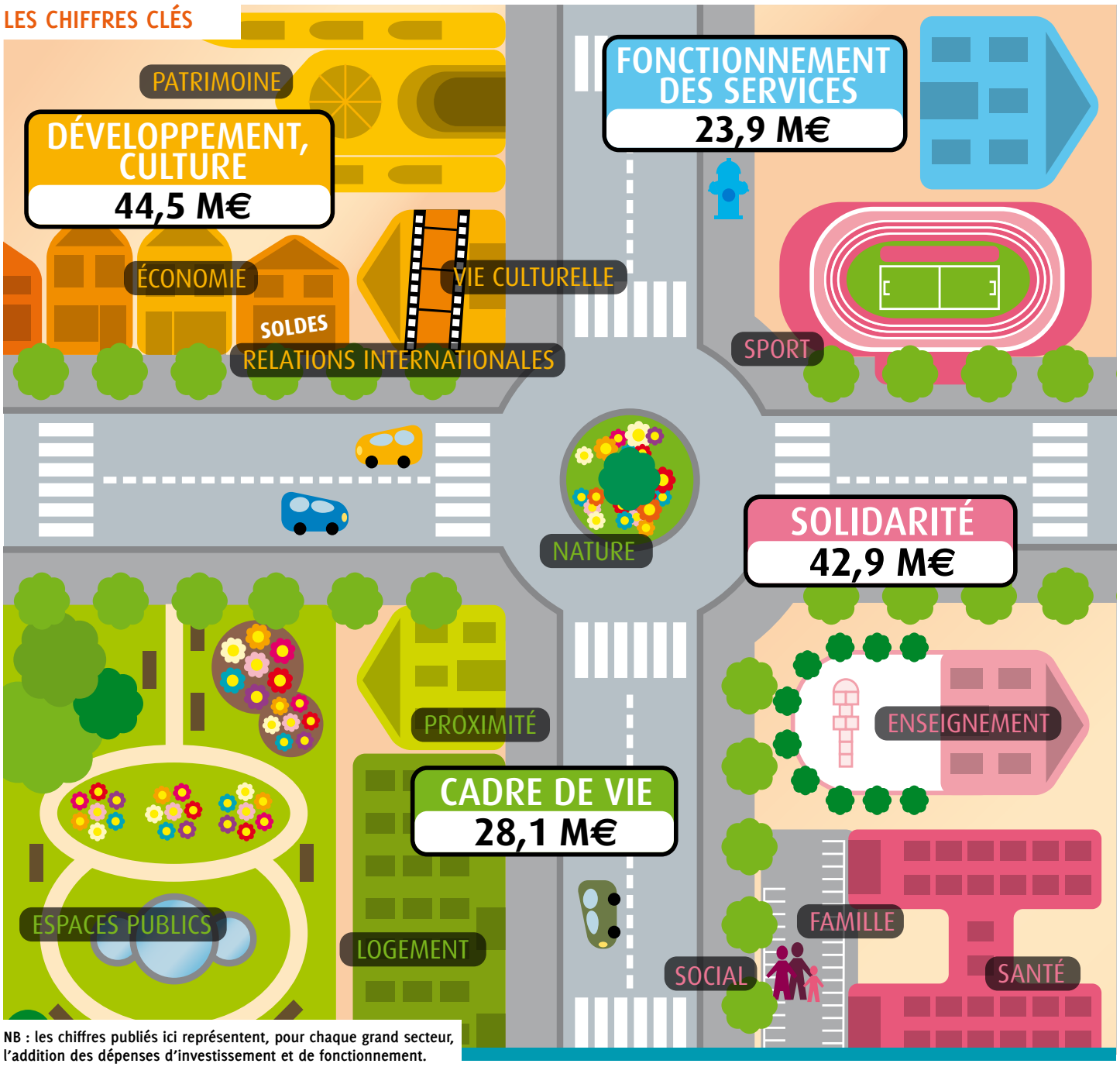

NB : les chiffres publiés ici représentent, pour chaque grand secteur, l'addition des dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Voirie : quand les citoyens prennent part aux choix budgétaires

Pouvoir réellement peser sur les choix en matière d'entretien de voiries : c'est le grand avantage que retiennent de la démarche « budget participatif » les habitants des quartiers de Nancy. Une enveloppe annuelle d'environ 4 M€, financée par le Grand Nancy et co-gérée par la Ville, est affectée à ce programme lancé il y a 3 ans. Son principe : considérer les riverains comme des partenaires à part entière lorsqu'il s'agit, avec les techniciens et les élus, de déterminer quelles rues doivent être « refaites » en priorité, et de quelle manière. « *Ce sont des allers et retours entre expertise des « pros » et avis motivés des usagers qui font avancer les dossiers* », explique Claudine Guidat, la première adjointe qui, avec les élus de territoire, anime le processus. Interlocuteurs incontournables : les ateliers de vie de quartier. Françoise Algros, qui préside celui de Mon Désert-Jeanne d'Arc-Saurupt-Clemenceau se félicite ainsi qu'une bonne cinquantaine de personnes, courant mars, aient participé à la réunion d'information organisée pour la réfection des rues E. Gallé et V. Prouvé : « *au départ, nous effectuons des repérages de terrain pour cibler les rues où les travaux sont les plus urgents. Puis nous établissons nos priorités de l'année en conseil d'administration de l'atelier. Et je dois dire que nos préconisations sont toujours respectées par les services de la Ville et de la Communauté* ». L'exercice n'est pas toujours un long fleuve tranquille. André Lapostolet, président de l'atelier de vie Haussonville-Blandan-Donop, se souvient d'une rue où, malgré une forte implication de l'adjoint de territoire Patrick Baudot et de lui-même, les habitants n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'emplacement d'un ralentisseur. Mais les choses se sont plus facilement passées rue Charles Martel, où des problèmes récurrents de canalisations anciennes avaient transformé la chaussée en « rustine » géante. « *Dans le cadre des échanges du budget participatif, nous avons obtenu que les conduites soient changées avant que le macadam ne soit remis à neuf* ». A la satisfaction générale.

vidéo en ligne

Budget 2012 : les points forts en trois courbes

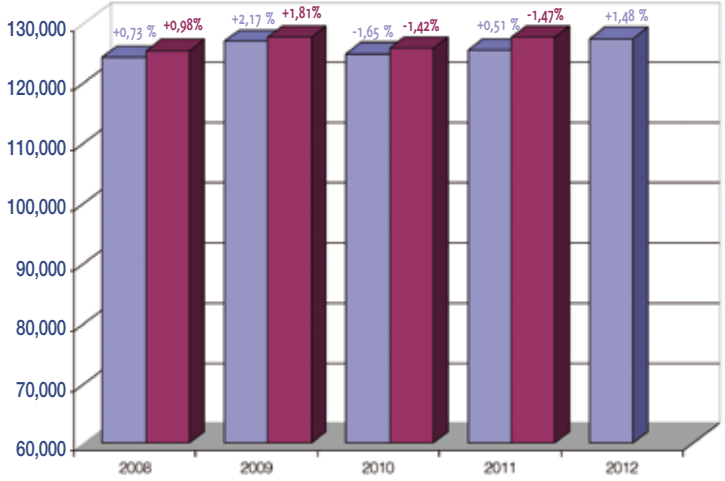

LES DÉPENSES DE GESTION N'ÉVOLUENT QUE FAIBLEMENT

La rigueur dans le fonctionnement et la recherche constante des économies font que de 2008 à 2011, ces dépenses n'évoluent que de 0,70 % en moyenne par an. Si l'on intègre le très gros travail effectué sur les intérêts financiers de la dette, le poste global des dépenses de fonctionnement ne progresse même que d'un petit 0,22 % par an ! Une tendance qui reste d'actualité pour 2012.

Recettes de gestion au budget primitif
Recettes de gestion au compte administratif

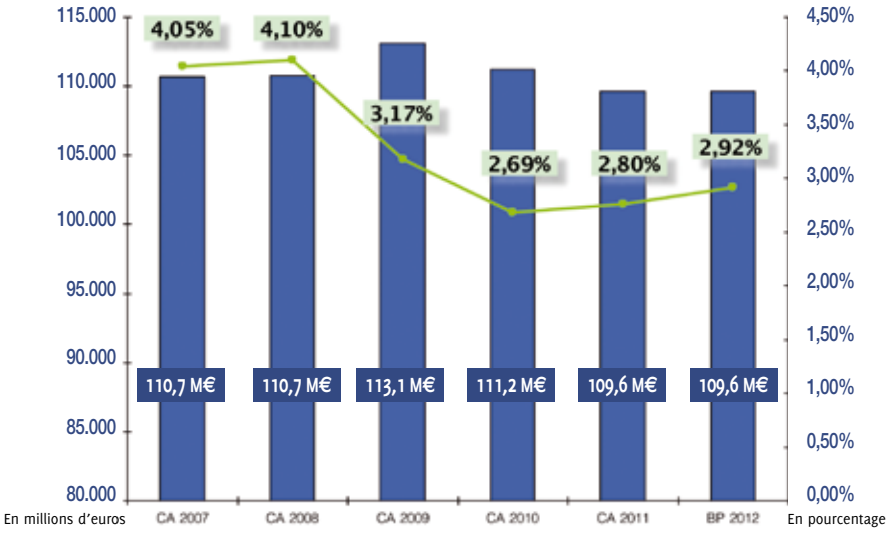

L'ENDETTEMENT RESTE STABLE

Après une petite « pointe » en 2009 liée, au plus fort de la crise, à la participation significative de la Ville au plan de relance de l'économie, l'encours de dette retrouve un niveau comparable – et même légèrement inférieur – à celui de 2007/2008. Le taux moyen de la dette décroît pour sa part nettement, ce qui signifie que les emprunts contractés par la Ville lui coûtent moins cher en intérêts.

encours de dette
taux moyen de dette

Sécurité

Pas de toxicité à redouter sur les emprunts de la Ville : le stock de dette est sécurisé à 62 % ; quant aux 38 % restants, ils n'intègrent aucun effet multiplicateur et permettent de bénéficier de taux très bas. La classification officielle présentée dans les annexes réglementaires du budget montre d'ailleurs que la totalité de la dette de la Ville a été contractée dans des conditions de risque minimal, voire inexistant.

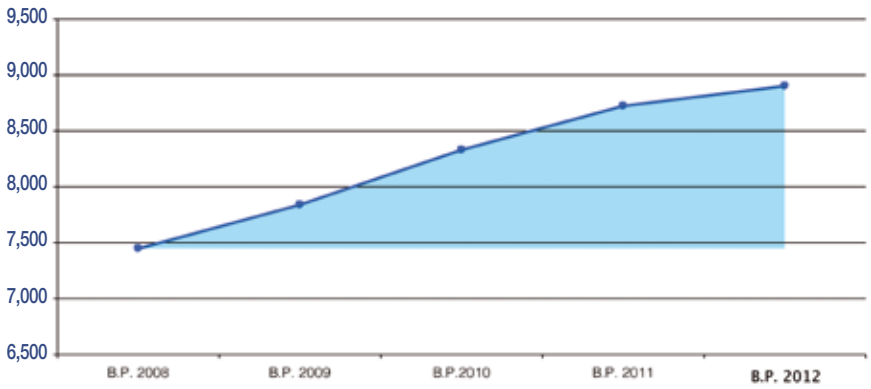

L'ÉPARGNE BRUTE AUGMENTE

Sans commentaire... Rigueur dans la gestion et vigilance sur l'endettement font du bien à l'épargne de la Ville. L'autofinancement en profite, la capacité à investir aussi.

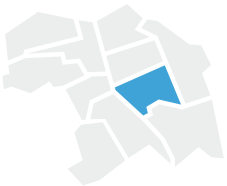

Centre ville/
Charles III

Sur la place et autour...

« On ne travaille pas qu'en surface, on traite aussi en profondeur », fait observer l'un des ingénieurs en charge du projet. De fait, l'aménagement de la place de la Ville de Charles III et de ses abords par la Communauté urbaine, en liaison avec la mairie s'accompagne de la rénovation du souterrain Raugraff, de ses accès ainsi que de la requalification complète du parking du Marché - ouvert en permanence aux usagers pendant toute la durée des travaux, convient-il de préciser. Pages 10 et 11.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

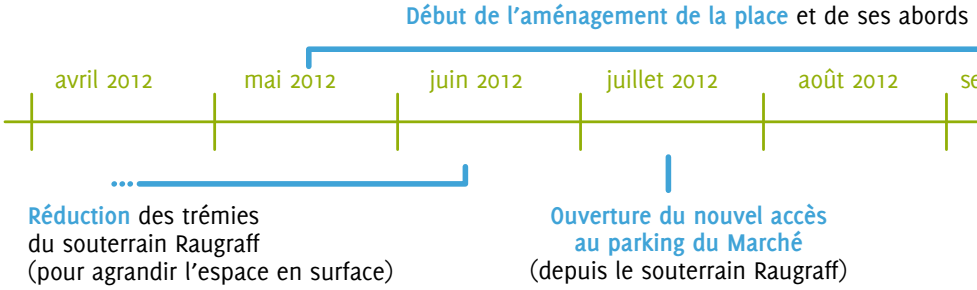

LA CONCERTATION

De Nancy Grand Cœur au « grand C

Adjoints au maire, Olivier Husson et Claudine Guidat participent à une réunion des ateliers de la Fabrique.

- La pleine participation des citoyens à l'élaboration des aménagements est au premier rang de la démarche « écoquartier » de Nancy Grand Cœur.

Depuis janvier 2011, les ateliers de la Fabrique, sous l'égide du Grand Nancy et de la Ville, portent cette ambition en confrontant les points de vue d'habitants et d'usagers. « *En relation constante avec le secteur de la gare et le Centre Saint-Sébastien, la place est naturellement intégrée dans leurs réflexions* », note Claudine Guidat, la première adjointe. Qu'il s'agisse de son traitement urbain ou de ses usages, notamment en matière de terrasses.

- « *On est plus forts ensemble à condition de bien se connaître les uns et les autres* ». D'une phrase, André Rossinot résume ce qui, de toute évidence, va être la valeur ajoutée du conseil de développement du quartier Charles III, mis en place en décembre dernier. En mêlant tous les acteurs de la vie locale – des associations aux commerçants, des ateliers de vie de quartier aux représentants de l'Etat –, le conseil va plancher sur des thèmes centraux pour l'avenir de cette partie de Nancy : jeunesse et solidarités, cadre de vie, commerces et attractivité... Mais toute une dimension culturelle prend forme également grâce aux rencontres que génère la démarche. Ici un projet de

SUR LE TRAJET DE LA LIGNE 2

La requalification de la place et la réalisation de la ligne 2 en site propre sont intimement liées. La place est en effet l'un des « arrêts » les plus fréquentés de l'agglomération. Une vocation qui devrait encore s'affirmer après la rénovation puisque les connections entre transport en commun, taxis, vélos, piétons (voir ci-contre) font actuellement l'objet d'une réflexion très poussée sous la conduite de Claudine Guidat.
Reliant le Champ-le-Bœuf (Laxou) à Laneuveville en passant par le Plateau de Haye, le centre-ville, l'avenue de Strasbourg et Jarville, la ligne 2 est l'un des éléments structurants du réseau de transports en commun renouvelé qui se mettra en place à la mi-2013. Equipée de bus à haut niveau de service, qui offrent sensiblement le même niveau de prestation à l'usager qu'un tram, elle est conçue pour une fréquentation quotidienne d'environ 16 000 voyageurs. L'essentiel du chantier de réalisation se déroulera entre les étés 2012 et 2013, même si certains tronçons (comme la place Charles III et l'avenue Pinchard au Haut-du-Lièvre) sont déjà en cours.

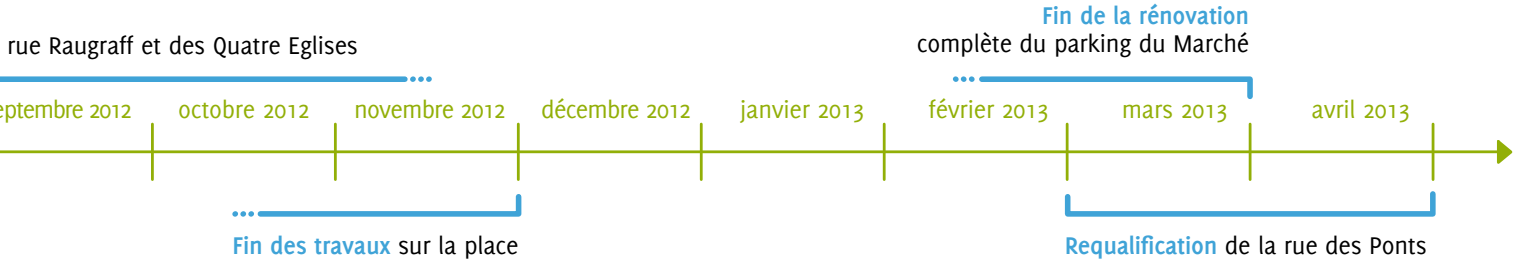

Charles III »

vidéo participative, là un concours de « diagnostic en photos » des points forts et des points faibles du secteur tel que le voient les jeunes.

Beaucoup d'énergie, beaucoup de bonne humeur, c'est ce que l'on ressentait en participant le 12 mars à la deuxième plénière du conseil. Le prochain rendez-vous, avant l'été, ne devrait en être que plus passionnant : l'Aduan, l'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération, présentera à cette occasion un « portrait » humain particulièrement fouillé des enjeux de Charles III, compris dans son acceptation territoriale la plus large, avec le résultat des recherches de sociologues et d'architectes auprès des habitants.

Saint Nicolas fait son marché

A proximité de la future place Charles III, les commerçants de la rue Saint Nicolas et des rues voisines veulent contribuer à renouveler le visage de leur quartier. En écho à la proposition d'André Rossinot de créer un marché dominical, les vitrines de Saint Nicolas sont nées il y a plus d'un an réunissant une vingtaine de commerçants motivés. Après deux expérimentations réussies, la grande première fin mars a remporté un franc succès. « *Un marché dominical est par nature un lieu de rencontre et de partage, il est un vecteur certain d'attractivité et d'animation pour le quartier* », s'enthousiasme Olivier Mergaux, adjoint en charge du commerce et de l'artisanat. Le concept fait depuis longtemps ses preuves avec les marchés dominicaux du Haut-du-Lièvre et, en Ville Vieille, de la Grande Rue. Le nouveau rendez-vous, situé entre les rues des Sœurs Macarons et Charles III, est d'abord alimentaire mais on y trouve également des biens d'équipement de la personne.

Un marché qui vient compléter ceux de la Ville Vieille et du Haut-du-Lièvre.

- **Marché rue Saint Nicolas, tous les dimanches de 8h à 13h.**

Piétons : une délégation à part entière

Etre attentif aux spécificités des déplacements piétons et savoir répondre à leurs attentes : c'est l'objectif de la nouvelle délégation qu'André Rossinot vient de confier à Lucienne Redercher, adjointe au maire et déjà notamment en charge des droits de l'Homme, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. A l'heure où de nombreux projets urbains voient le jour, la place accordée aux piétons apparaît comme incontournable. « *La piétonnisation est un sujet complexe. C'est un véritable travail en soi* », considère en effet Lucienne Redercher.

L'élue distingue deux champs principaux d'intervention : les places de ville qui constituent des lieux de rassemblement où il doit « *faire bon flâner* », et le cheminement piéton qui doit être sécurisé, éclairé et doté d'une signalétique appropriée. Tout l'enjeu est de trouver le juste équilibre entre les flux automobiles, cyclistes, les transports en commun et les déplacements pédestres, souligne Lucienne Redercher qui prend une part active à toutes les réunions où la question est présente. A l'image du projet de rénovation de la place de la Ville de Charles III et de Nancy Grand Cœur : « *c'est jusqu'à présent une place de passage, un espace que l'on traverse. Nous voulons en faire un lieu où l'on prend plaisir à s'arrêter, une place à vivre* ». Du choix du mobilier urbain à l'aspect paysager, sans oublier l'éclairage et l'esthétique... « *c'est un véritable challenge à relever !* », estime Lucienne Redercher qui insiste bien sur le fait que sa nouvelle délégation ne se limite pas au cœur de ville mais concerne l'ensemble de la commune.

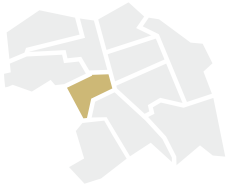

Poincaré/Foch/Anatole France

Domaine de Santifontaine :
création d'un parc pédagogique

A Nancy, le Centre d'éducation pour déficients visuels (CEDV) s'est engagé dans une démarche de valorisation de son parc. Objectif : « *stimuler au maximum les enfants afin qu'ils puissent s'intégrer au mieux dans la société* », explique Jeanne-Marie Laurent, présidente de la Fondation des aveugles et déficients visuels (FADV). Pour cela, un architecte de la Communauté urbaine du Grand Nancy, Jean-Paul Cornevaux, a participé bénévolement à l'élaboration du projet avec les éducateurs.
Lancés en septembre dernier, les travaux visent à installer des espaces de rééducation en locomotion, un jardin de stimulation sensorielle, des équipements pédagogiques en horticulture et maraîchage biologique, des serres, des ateliers, un verger, une plaine de jeux et de sports, un amphithéâtre et des jardins humides. Un parking a aussi été aménagé pour le personnel afin d'améliorer les conditions de stationnement dans le quartier. « *Ce projet d'1 million d'euros que finance la Fondation est réalisé sur 11 500 m² par des entreprises du bassin de vie de Nancy* », détaille Patrick Faivre, directeur du Centre qui précise que « *le parc pourra être ouvert ponctuellement aux riverains* ». L'ensemble doit être achevé fin 2013.
www.fadv.fr

Un projet horticole très complet qui se développe sur plus de 11 000 m².

Plateau de Haye/ Haut-du-Lièvre

Beau succès
pour la nouvelle aire de jeux

Inaugurée en novembre dernier, l'aire de jeux située sur le « jardin forestier » du Haut-du-Lièvre a très vite conquis les familles du quartier. Réalisé par la Ville en étroite collaboration avec les enfants, cet espace original de 200 m², en bois d'acacia non traité, propose un large panel d'activités pour tous les âges, telles que toboggan, labyrinthe ou jeux d'équilibre. « *Depuis son ouverture, toutes les structures ludiques sont prises d'assaut après l'école, preuve que les enfants se sont appropriés ce nouveau lieu conçu par eux et pour eux* », se réjouit Dominique Herman, adjointe en charge du Haut-du-Lièvre.

LA VILLE EN DÉBAT
Les quartiers

Ducs de Bar : laisser la place à l'échange

Fruit d'une concertation particulièrement riche, le réaménagement en cours de la place des Ducs de Bar - jusque là plutôt minérale et un brin austère - dévoile peu à peu les contours d'un nouvel espace de vie qui invite à l'échange et au brassage des générations.

« La volonté unanime des riverains était de créer une place qui s'adresse à tous les âges de la vie », explique Fanny Giussani (au centre avec Marie-Aude Biewer, l'architecte du projet).

Initiée à l'été 2011, la concertation entre la Ville, l'atelier de vie Poincaré-Foch-Anatole France, les riverains, l'école Charlemagne et l'IUT voisin, loin de se résumer à des discussions techniques, aura révélé en quelque sorte un « esprit de quartier ».
« *Une demande a tout de suite fait l'unanimité : celle de voir émerger une place plus conviviale qui s'adresse à tous les âges de la vie,* explique Fanny Giussani, l'adjointe de territoire qui a animé la démarche. *Pour cela, on nous a réclamé un cadre plus verdoyant* ».
De fait, le site aura un petit air bucolique avec sa table de pique-nique, ses espaces engazonnés et - cerise sur le gâteau - ses arbres fruitiers !
Convivialité rimant aussi avec rencontres, un salon urbain au cœur de la place, équipé de bancs et embelli de massifs d'arbustes, appelle aux échanges ou au repos. « *Nous avons pensé cet espace de manière à lui donner une certaine souplesse dans les usages* ». Ainsi à la demande de l'IUT voisin et de l'atelier de vie du quartier, il pourra se transformer à l'occasion en espace d'exposition avec des panneaux amovibles.

Aire de jeux nouvelle génération

L'école Charlemagne, qui donne sur le site, a bien sûr été un pilier dans ce processus de concertation. « *L'école est véritablement dans la place et la place doit être au service de l'école et de tout le quartier* », se plaît à rappeler Fanny Giussani. A ce titre, la rencontre avec la direction et les parents d'élèves aura été fructueuse. Le nouveau terrain de sport pourra être utilisé pour des temps scolaires et périscolaires, ce qui n'était plus le cas depuis longtemps. La mise en place d'une table de ping-pong et d'une table d'échec renforce le dispositif.
Côté aire de jeux, les enfants de l'école ont pu exprimer leurs souhaits grâce au questionnaire distribué par leurs enseignants. Elle sera notamment équipée d'un tourniquet et d'une balançoire, largement plébiscités.
« *Nous avons voulu une aire de jeux nouvelle génération qui s'adresse à tous les enfants, handicapés ou non, et à leurs parents* », explique Patrick Blanchot, l'adjoint délégué à la nature et aux espaces verts.
L'autre versant des discussions a porté sur la question de la sécurité des bambins : depuis septembre, quatre places de stationnement sont neutralisées en journée sur le boulevard Charlemagne, le long de la façade de l'école, pour une descente des cars scolaires en toute sécurité. « *Ce système fonctionne bien, nous avons décidé de le pérenniser* », annonce Fanny Giussani.
Devant l'établissement, la voie reste interdite à la circulation et un parvis surélevé bien identifié reliera l'école à la place pour un maximum de sécurité.
Côté calendrier, les travaux s'achèvent et l'inauguration de cette nouvelle place de vie aura lieu avant l'été.

Les travaux se sont déroulés ce printemps.

A Nancy !

La Police à votre écoute dans les mairies de quartier

INCIVILITÉS
NUISANCES
INSÉCURITÉ

Des agents de la Police Nationale et de la Police Municipale vous accueillent chaque semaine dans les mairies de quartier pour vous écouter et vous orienter (confidentialité garantie).

1 mar 14 h 30 - 15 h 30
PLATEAU DE HAYE
HAUT-DU-LIÈVRE
Rue Dominique-Louis
Tél. 03 83 98 51 80

2 jeu 14 h 30 - 15 h 30
BEAUREGARD
Centre commercial Ste-Anne
terrasse André-Messager
Tél. 03 83 95 13 00

3 mer 14 h 30 - 15 h 30
BOUDONVILLE
55, rue de la Colline
Tél. 03 83 93 14 00

4 mer 10 h 30 - 11 h 30
FAUBOURG
DES III MAISONS
7, rue Édouard-Pierson
Tél. 03 83 35 44 93

5 ven 14 h 30 - 15 h 30
RIVES DE MEURTHE
10, promenade
Émilie-du-Châtelet
Tél. 03 83 45 48 18

6 mar 10 h 30 - 11 h 30
SAINT-PIERRE-RENÉ II
71, av de Lattre-de-Tassigny
Tél. 03 83 36 53 53

7 ven 10 h 30 - 11 h 30
MON DÉSERT
6, rue de Mon-Désert
Tél. 03 83 91 28 40

8 jeu 10 h 30 - 11 h 30
HAUSSONVILLE
40bis, rue Joseph-Laurent
rond-point des Familles
Tél. 03 83 28 68 12

ville de Nancy

SPORT POUR TOUS, SPORT PARTOUT

Un beau mot d'ordre et une volonté que revendique la Ville de Nancy pour la politique sportive qu'elle met en œuvre avec ses partenaires, clubs, associations et Office municipal des sports bien sûr. Pages 16 à 19.

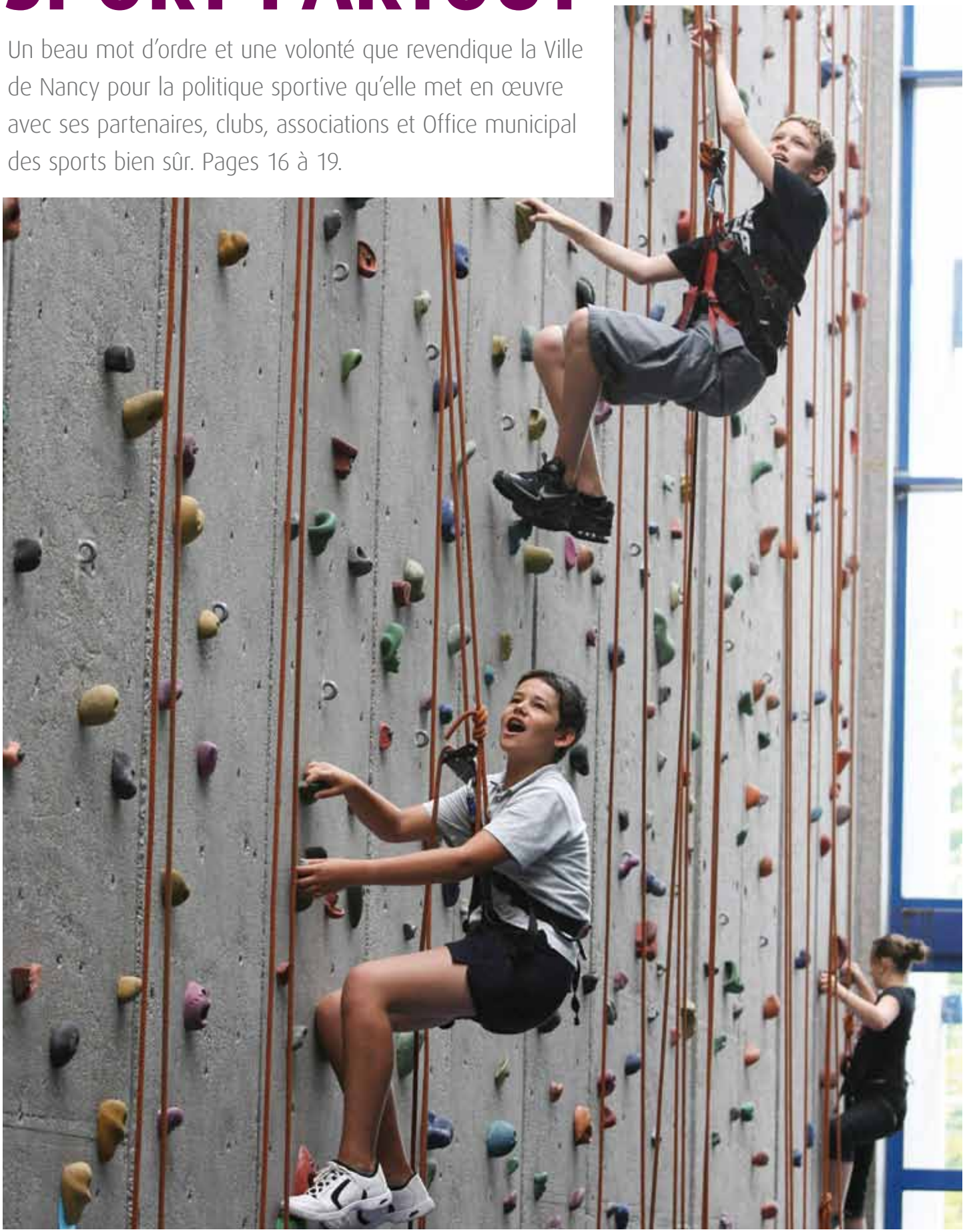

SPORT POUR TOUS, SPORT PARTOUT.

Dès 2007, « L'Equipe », dans son Challenge national, classait Nancy 1ère dans la catégorie « Sport pour tous ». Marie-Catherine Tallot, l'adjointe au maire déléguée, s'inscrit dans cette continuité et veut favoriser des disciplines innovantes, donner l'occasion de pratiquer à celles et ceux qui n'en ont pas toujours la chance... ou l'envie. Une approche inventive qui passe aussi par un travail conjoint avec des délégations « proches », comme la jeunesse, la petite enfance ou les espaces verts.

Ados, parents et handicapés

Sortant du cadre classique, et pour amateurs de sensations fortes, la Ville met en place des stages Raid Aventure durant les vacances d'été. Combinant escalade, athlétisme et BMX, ils permettent aux adolescents d'associer sport et adrénaline. Animés par des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS), ces stages hebdomadaires de 5 demi-journées auront lieu dans les gymnases de Nancy, mais également au VTT Parc de Ludres.

Il n'est pas toujours simple de partager une activité sportive avec ses enfants. C'est pourquoi la mairie a imaginé des stages de roller et d'escalade également accessibles aux parents, pour que petits et grands puissent s'initier ensemble à une nouvelle pratique, et ainsi vivre des moments privilégiés.

Pour la première fois cet été, des stages d'escrime mêlant personnes valides et en fauteuil roulant vont être proposés. Mis en place en partenariat avec l'association Handisport Grand Nancy, ces cours mixtes permettront de favoriser les échanges entre valides et handicapés.

Plus d'informations au 03 83 85 34 65 ou sur le www.nancy.fr, rubrique Loisirs

Estivales en forêt

Tout au long de l'été, le Haut-du-Lièvre vibrera au rythme des Estivales, à travers de nombreuses animations organisées par les associations du Plateau de Haye. A partir du 8 juillet, des navettes gratuites permettront de rejoindre la forêt de Haye tous les week-ends pour y pratiquer des activités sportives et de loisirs. Animées par la MJC du Haut-du-Lièvre mais également par ses habitants, les propositions seront nombreuses et variées. Au programme : basket, tennis, volley, pétanque, ainsi que des animations autour des Jeux Olympiques. Sans oublier, le 7 juillet, la 2ème édition du rallye pédestre « 1, 2, 3 Balad'Haye » qui partira cette année du parc de Gentilly.

Sport éco-responsable

Derrière le sportif, le citoyen... Pionnière en la matière en France, la Ville a souhaité récompenser à hauteur de 1000 euros les clubs nancéiens adoptant des gestes éco-responsables. Décernés fin 2012, ces nouveaux Prix du Développement Durable « *viseront à distinguer les clubs et associations les plus vertueux dans ce domaine : achat de matériaux non polluants, accès facilité aux personnes handicapées lors des manifestations font partie des actions qui seront distinguées* », note Marie-Catherine Tallot, à qui ce projet tenait beaucoup à cœur.

Depuis un certain temps déjà, la direction municipale des sports elle-même se mobilise dans ce domaine. Parmi ses actions, la pose de détecteurs de présence dans les gymnases, l'utilisation d'engrais organiques pour la fertilisation des terrains de sport ou la mise en place de conteneurs de tri des déchets dans les installations sportives.

90 %
Le taux moyen de fréquentation des stages sportifs organisés par la Ville : il est à la hausse depuis le renouvellement des disciplines proposées.

47
Le nombre de gymnases ou d'équipements que la Ville met gratuitement à la disposition des associations et des écoles pour la pratique sportive. Un geste qui peut être évalué à environ 2 millions d'euros par an.

200
Le nombre d'associations sportives soutenues à ce titre ou à un autre par la Ville. Elles donnent accès à 80 disciplines.

Fitness pour tous

Un nouveau concept de bien-être devrait faire son apparition cet été au parc de la Pépinière, avec l'installation de cinq appareils de fitness en plein air. Accessibles à tout moment de la journée, ils permettront à tous (des adolescents jusqu'aux seniors) de pratiquer des exercices physiques rapides, faciles et ludiques, de façon conviviale. « *Le souhait de la Ville est de permettre à chaque Nancéien de pratiquer une activité adaptée à ses capacités et à ses envies. Ce type d'installation, par exemple, permet réellement à tout un chacun, y compris aux plus démunis, de s'engager dans une pratique sportive* », souligne Marie-Catherine Tallot.

Le vélo par le menu

Savez-vous utiliser une clé de 15 et un démonte-pneu pour réparer une roue de vélo endommagée ? Comment régler ses patins ? A quel moment changer le câble du dérailleur ? Pour accompagner les cyclistes amateurs dans l'entretien quotidien de leur bicyclette, la Maison du Grand Nancy vient de signer un film pédagogique. En six séquences, « Monsieur Jean », le technicien présente les gestes à maîtriser et les règles élémentaires de sécurité à vélo. Le film a été doublé en langues des signes grâce au concours de l'Institut des jeunes sourds à Jarville-la-Malgrange. Une initiative qui devrait se prolonger autour d'un prochain film sur le thème de la circulation à vélo en lien avec la section cyclotourisme de l'ASPTT Nancy.

Pour ceux qui souhaitent découvrir les richesses de Nancy en pédalant, l'Office de tourisme et la Maison du vélo organisent les 4 et 23 juin un nouveau circuit avec guide permettant d'admirer les merveilles architecturales de la ville en deux roues. Réservation auprès de Nancy Tourisme et départ de la Maison du Vélo (avec possibilité de louer une bicyclette).

- **Maison du Vélo du Grand Nancy, 54 rue Charles III. Plus d'infos : 03 83 48 88 20**

- Dès le 6 avril et jusqu'à la fin de l'été, rendez-vous tous les vendredis soir à 20h30 sur le parvis de la Cathédrale rue Saint Georges pour une randonnée en roller dans les rues de l'agglomération nancéienne, encadrée par les membres de l'association Rollver.

La Ville s'en occupe aussi

- **offrir davantage d'activité physique aux scolaires : les éducateurs sportifs rétribués par la mairie sont présents 1 heure par semaine dans les classes.**
- **simplifier les inscriptions aux animations sportives pour les enfants : depuis l'automne dernier, les parents qui n'ont pas le temps de s'en occuper peuvent se faire remplacer par une tierce personne (avec procuration).**
- **financer ou cofinancer les investissements réalisés ces dernières années dans les installations du Plateau de Haye (voir page suivante) : le budget communal y a contribué pour près de 3 millions d'euros.**

■ Pour aider les tout-petits à prendre confiance en eux et à acquérir une meilleure maîtrise de leur corps, il existe des exercices simples **d'éveil corporel.** Avec l'opération « Tous en mode actif », les crèches de Nancy proposent chaque année en mai aux bambins des ateliers de psychomotricité conçus par les stagiaires du Centre lorrain d'éducation par le sport. Et pour conclure cette semaine « active », les enfants de moins de 6 ans sont invités avec leurs parents à une séance sportive au gymnase de la Pépinière. « *C'est une formidable occasion de découvrir les bienfaits de l'activité physique en famille et ce dès le plus jeune âge* », s'enthousiasme Elisabeth Laithier, l'adjointe déléguée à la petite enfance qui suit l'opération avec sa collègue Sylvie Colin.

■ Plus l'on vieillit et plus s'adapter à son environnement devient compliqué. Or une simple chute n'est jamais anodine, à mesure que le corps se fragilise. L'ONPA, avec l'Université de la culture permanente et la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, invite donc à des ateliers « équilibre ». Travail de la force musculaire, des éléments oculaires, de l'oreille interne et des articulations… 10 séances, précédées - et validées - par un test individuel. Bilan ? 40 % des participants constatent une amélioration de leur stabilité et 80 % s'adonnent, par la suite, à une activité physique régulière. Autre proposition de l'Office avec la direction des sports : des **marches urbaines** très… courues.

■ « La pratique du sport est un droit de l'homme ». L'article 4 de la Charte Olympique a inspiré « Ensemble, faisons équipe **contre les discriminations** », projet concrétisé en 2010 par un colloque, puis par la création d'une charte et d'un label. « *Le dispositif a été imaginé par la Ville en partenariat avec les clubs sportifs,* explique Lucienne Redercher, adjointe déléguée aux droits de l'Homme. *Il s'agit de révéler et combattre toutes les formes de discrimination dans le sport* ».

A venir ? Des actions de formation à destination des éducateurs et l'attribution d'un prix du club le plus engagé.

■ Donner un coup de pouce aux familles pour l'achat des affaires de sport, c'est l'objet de la bourse aux équipements sportifs qui se déroulera en septembre. Organisée par la Ville - en lien avec l'Office Municipal des Sports - elle compte sur l'implication des clubs, qui peuvent y voir l'occasion de promouvoir leur action auprès du grand public.

■ Décentralisation au niveau des mairies de quartiers, possibilité d'inscription par une tierce personne… « *Nous voulons vraiment faciliter l'inscription des enfants aux activités sportives mises en place par la Ville* », insiste Marie-Catherine Tallot, adjointe au sport. Dernière mesure en date : l'indexation des tarifs sur les quotients familiaux. 4 à 14 € les 10 séances de 2h ou le stage d'une semaine… diversité des disciplines et sérieux de l'enseignement garantis !

En projet d'ici 2014

- poursuivre le programme d'entretien et de modernisation des gymnases entamé depuis plusieurs années.
- harmoniser, entre les différentes délégations concernées, les dispositifs d'aides financières à la pratique sportive dont bénéficient déjà les familles : Pass'sport et culture, Carte Nancy Famille, Carte Jeunes Nancy Culture (réductions dans les MJC), bons de la CAF...
- accompagner l'Office municipal des sports dont la nouvelle présidente est Dominique Lemoine (Handisport Grand Nancy) dans sa volonté de devenir un véritable « conseil de développement du sport » à Nancy.

Mille et un sports

sur le Plateau de Haye

La rénovation urbaine du Plateau de Haye se double d'un effort historique de la Ville de Nancy pour améliorer l'accès aux sports et loisirs et ce qu'ils ont de meilleur : le plaisir du jeu, la rencontre, le partage. Aujourd'hui la dynamique est là et les habitants s'approprient ce renouveau.

100 filles sur 200 adhérents : l'AS Haut-du-Lièvre Nancy Basket Ball déjoue les clichés et évolue aussi bien en loisir qu'en compétition.

Le Plateau de Haye. Ses ciels changeants, ses forêts et ses nouveaux immeubles. Ses milliers d'habitants et ses énormes chantiers, symboles visibles d'une rénovation urbaine bien vivante, où la solidarité joue pour soutenir l'éducation, l'emploi, la culture, l'insertion. Parce qu'il ne suffit pas de transformer l'habitat pour transformer la vie, la Ville de Nancy a jugé indispensable, au fil des années 2000, de promouvoir à l'intention des habitants du quartier un accès de qualité aux activités sportives et ludiques. Miser sur le sport, c'était à la fois permettre la pratique et mettre les moyens humains pour enseigner et encadrer. Et les équipements ont suivi, créés de toute pièce ou modernisés. Les jeunes footballeurs de l'AS Haut-du-Lièvre disposent de l'Esplanade des sports et d'une nouvelle pelouse synthétique éclairée. Les amateurs d'arts martiaux vont au dojo du récent Centre Paul Friedrich. Les scolaires profitent des gymnases Buffon et Lafontaine remis aux normes. Les boulistes ont leur nouveau terrain de pétanque, l'Amicale de Billard de Nancy sa propre salle. Et demain les habitants auront un nouveau parcours de santé, tracé derrière la MJC.

Un avant et un après

Président de l'Association Asae Francas et du Club des Anciens, Jean-Claude Fleschhut, domicilié au « Haut-Dul » depuis 1964, est l'une des mémoires du quartier. Pour lui, il y a un avant et un après : « *avec cet effort de la Ville, certains clubs ont multiplié leur nombre d'adhérents par trois. Des centaines de jeunes participent aux activités proposées par les structures actives du quartier* ». Et de constater que les publics changent, au fil des projets et des initiatives des uns et des autres : « *j'ai vu l'ouverture récente de sections de basket féminin, de cours de gym pour les personnes âgées, d'une école de pétanque et de stages de jardinages... avec la doyenne du quartier, 97 ans !* »

Il y a 60 ans, le Plateau de Haye était une vue sur la ville autant qu'une réponse urgente aux besoins de logements d'une période de croissance. « *Depuis 10 ans, tout change et les gens s'en rendent compte. La vie sportive et associative n'a jamais été aussi dynamique. C'est un bon révélateur* ». Urbaine et humaine, la rénovation est en marche.

Extension du Musée Lorrain : un projet solide et cohérent ?

Voilà quelques semaines, la municipalité a rendu public les grandes lignes de son projet de rénovation et d'extension du Musée Lorrain. A terme, l'ancien palais ducal sera entièrement rénové et remis aux normes. Y seraient adjoints les locaux désormais vacants du Palais du Gouvernement, ainsi qu'un nouveau bâtiment d'accueil de 2500 m². L'ensemble devant constituer un « musée de tous les Lorrains ». Cet îlot urbain deviendrait ainsi un « espace muséal et culturel ouvert sur le quartier et sur la ville » pour reprendre la terminologie officielle.

L'ampleur de ce projet nous oblige à adopter une attitude responsable, du fait de ses incidences multiples, sur les finances locales tout d'abord mais également sur la politique culturelle, touristique voire économique de notre ville.

Le financement

100 M€, tel est donc le montant annoncé pour ces travaux, et encore, sans que le projet définitif n'ait été arrêté. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec le budget « travaux » de notre commune, de l'ordre de 15 M€ par an. Pour mener à bien cette extension, il faudrait donc y consacrer entièrement 6 années d'investissements. Nous y voyons la preuve que les seules finances municipales ne peuvent absorber ce projet.

Pour résoudre cette équation à plusieurs inconnues, la municipalité affirme que l'Etat et le Conseil régional seront des co-financeurs mais sans apporter la moindre preuve d'un engagement formel de ces partenaires. Souvenons-nous que lors de la construction du centre Pompidou Metz (d'un coût global de 70 M€), la région Lorraine avait apporté 10 M€, l'Etat 4 M€. De même aucune information ne nous a été communiquée quant aux frais de fonctionnement prévus pour ce nouvel équipement. Une nouvelle impasse qui illustre le flou entourant cet aspect pourtant central du projet.

Dans un contexte où les finances publiques sont contraintes, nous demandons de la clarté et un plan de financement solide, nous permettant d'engager notre collectivité sur le long terme.

L'ambition culturelle

Sans chercher à opposer culture patrimoniale et création contemporaine, il nous semble opportun de valoriser les nombreux atouts de Nancy, tout en favorisant l'expression d'artistes contemporains et l'émergence de nouveaux talents. Ce débat mérite d'être ouvert.

Aussi, nous proposons de réfléchir au développement d'un projet culturel ambitieux sur l'ancienne friche Alstom, non pas en copiant des modèles existant ailleurs (Nantes, Lille,…) mais en s'inspirant de la méthode qui fait leur succès. Accompagner des créateurs contemporains dans leur diversité donc, mais aussi permettre d'amener la culture dans tous les quartiers, valoriser une friche industrielle urbaine, voilà autant de pistes que nous devons explorer.

Le projet urbanistique

Le projet de restructuration du Musée Lorrain s'accompagne également d'un projet de réaménagement urbain et architectural de la ville vieille. En effet, au-delà même du projet muséal, existe une volonté d'ouvrir cet espace sur le quartier et sur le parc de la Pépinière. Cette ambition, nous pouvons la partager à condition qu'elle soit réfléchie et concertée, notamment avec les riverains et commerçants. A ce titre, il nous semblerait intéressant de voir comment la Grande rue pourrait être rendue aux piétons et cyclistes, en recherchant une meilleure articulation avec la place St Epvre.

Une autre interrogation se pose quant au phasage du projet. Alors que le Palais du Gouvernement aurait très certainement pu faire office de lieu d'accueil et d'orientation de cet équipement, la priorité a été donnée à la construction d'un nouveau (et coûteux ?) bâtiment d'accueil dans la cour du Musée. Ces choix ont de quoi nous surprendre.

Enfin et même si ce n'est pas la question centrale de ce dossier, la question des retombées doit également nous interroger. L'investissement en faveur de projets culturels structurants fait désormais partie des stratégies de l'ensemble des villes françaises (Lens, Metz, Montpellier,…) et européennes (Bilbao, Luxembourg,…) en matière d'attractivité de leurs territoires. Dans ce contexte, un Musée Lorrain agrandi serait-il porteur d'une nouvelle image pour Nancy ? S'agira-t-il d'un plus pour l'économie locale, notamment celle liée au tourisme ? Nous le pressentons mais à l'heure actuelle aucune étude sérieuse n'a été menée sur cette thématique.

Au vue de cette analyse, nous avons jugé responsable d'adopter une position prudente sur ce projet, dans l'attente d'éclaircissements, notamment sur son volet financier. Et nous continuerons d'être vigilants, instruits par l'impréparation du dossier d'extension du stade Marcel Picot. Le chemin est encore long avant le premier coup de pioche prévu à l'horizon 2014-2015.

Groupe des Élus de Gauche
11 élu-e-s à votre écoute :
Bertrand Masson (Président) –
Marianne Birck-Gallego – Eric Chenut –
Nicole Creusot – Patrick Hatzig – Maud Hugot –
Chaynesse Khirouni – Mathieu Klein -
Dominique Olivier – Areski Sadi – Renée Zabé
Ecrivez-nous :
Hôtel de Ville - Place Stanislas
CO n°1 - 54 035 Nancy Cedex

Visitez notre site internet :
www.nancyagauche.com

Pour vous abonner à la newsletter mensuelle du groupe, inscrivez-vous en envoyant un mail à
contact@nancyagauche.fr

Permanence téléphonique, du lundi au vendredi : 03 83 85 31 51

MUSEE LORRAIN : LE LIEU DE L'IDENTITE

Le conseil municipal a adopté le 31 janvier 2012, par 45 voix pour et 10 abstentions (groupe socialiste), **le projet de rénovation du Musée Lorrain** et lancé le concours de maîtrise d'œuvre.

En 1995, je signalais publiquement que, bien qu'il fût l'un des plus grands et des plus anciens musées historiques d'Europe, **ce musée était sans moyens réels depuis plus de vingt ans** et **en 1997,** alors que l'on étendait à grands frais le Musée des Beaux-Arts, que **son état allait vers la misère**. En 2004 je relevais que le chiffre des visites scolaires s'était effondré l'année précédente et que cinq ans après l'ouragan Lothar une bâche recouvrait toujours le toit de la Tour de l'Horloge. **Je posais la question : cette situation peut-elle perdurer pour un lieu où gît la racine de notre culture, le fondement de notre destin européen et sans doute un puissant moteur de notre tourisme ? Aujourd'hui, heureusement, nous y sommes.**

Plusieurs aspects du dossier peuvent être particulièrement appréciés. Tout d'abord le fait qu'il s'agisse non pas seulement d'un bâtiment, mais d'un **« espace muséal »**, c'est-à-dire d'un ensemble d'architectures, de jardins et de circulations entre la Carrière, la Pépinière, la Grande Rue et l'ancienne Gendarmerie. Qui ne voit le surcroît de densité et d'attractivité pour un lieu qui était le cœur du cœur de la cité? La dénomination ensuite : **« Palais des ducs de Lorraine »**, au vrai la seule possible, qui remplace l'expression « Musée de tous les Lorrains », un temps entendue. L'espoir aussi que le Musée devienne **la tête de pont** pour le savoir, mais aussi pour l'action, de l'immense résille des lieux, car c'est tout le territoire qui est patrimoine. Enfin **le phasage**, lequel rassemble dans la première étape les principales fondations de l'entreprise.

Tout, cependant, reste à réussir. La partie se jouera, à n'en pas douter, autour du bâtiment d'accueil, qui assurera l'articulation de l'ensemble. Une réflexion approfondie, l'analyse des traces, hors sol ou dans le sol, révèlent parfaitement les qualités spécifiques du site, y compris ses qualités latentes. Elles doivent impérativement constituer les fondements du projet, tout particulièrement l'alignement des pilastres ayant subsisté du rez-de-chaussée du Louvre de Boffrand. Le pire serait l'arrivée en ce cadre chargé de sens d'un aérolithe qui serait plus l'expression égotiste d'un concepteur que le prolongement, en ce 21ème siècle, d'un lieu précieux. **C'est de l'orfévrerie qu'il faut faire.**

Nous exercerons une vigilance d'autant plus grande qu'en 1975 c'est une défiguration majeure que nous empêchâmes, la construction, alors imminente, en lieu et place de l'ancienne Gendarmerie, de la Cité judiciaire…

Françoise Hervé
Victoire pour Nancy

+D'INFOS

ZZZZZZZZZZ **TOUS** PARTENAIRES ZZZZZZZZZZ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE

ville de Nancy

bbcom... 7027

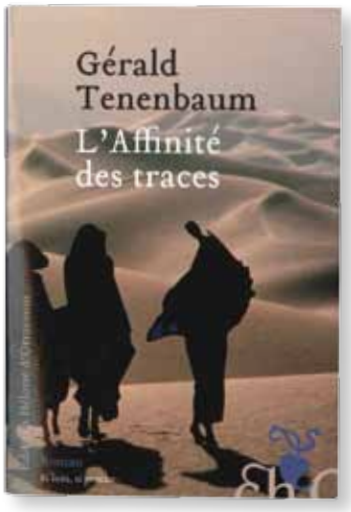

Livres
Devenir touarègue

Professeur de mathématiques à l'université Henri-Poincaré, le Nancéien Gérald Tenenbaum est également romancier. Son nouvel opus, placé sous l'inspiration du poète René Char, raconte une histoire étonnante : celle d'une jeune femme juive (quelques pages sur la communauté de Nancy au début des années 60) qui, après un passage dans l'armée de la guerre d'Algérie, rejoint une tribu touarègue et se fond dans une nouvelle vie, un nouvel univers. Jusqu'à changer de nom, de langue et de destin. Cet itinéraire presque troublant, Gérald Tenenbaum le rend palpable à force de mêler notations quotidiennes, sensations intimes et évocations lumineuses du monde saharien.

- ***L'Affinité des traces*, aux éditions Héloïse d'Ormesson, 18 €.**

Livres
Images et histoire(s) de Nancy

Stéphane Belin travaille à la mairie de Nancy. C'est un photographe amateur averti. Jérôme Prod'homme est journaliste, également à Nancy. Il est passionné de patrimoine. Associant leurs talents, ils viennent de publier un livre d'images et d'histoire(s) sur « leur » ville. Un ouvrage petit format, contrairement à ce qui se fait d'habitude en pareil cas, mais qui donne une vision tranquillement personnelle de Nancy, de ses monuments, de ses lieux de vie et de ses spécialités. Quand on aime un lieu, il y a toujours quelque chose à y redécouvrir.

- **Nancy, aux éditions Beaux Livres Déclics (Le Petit Fûté) ; 15,90 €.**

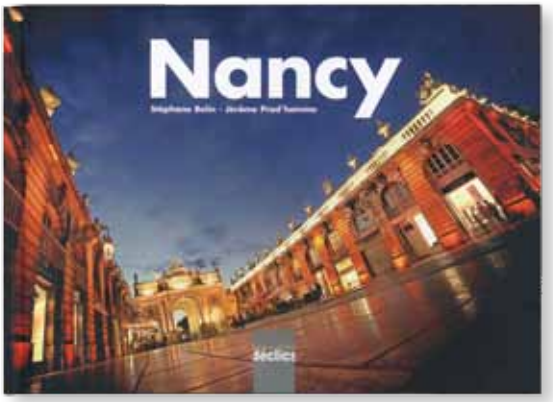

Solidarité
Sclérose en plaques : une journée pour informer

SEP. Trois lettres pour sclérose en plaques. Une maladie neurologique méconnue du grand public. « *Pour beaucoup, la Sep égale fauteuil roulant, or dans la plupart des cas les malades mènent une vie presque normale* », explique le docteur Livia Lanotte, responsable de Lorsep. Le Réseau Lorrain Sclérose en Plaques organise une journée d'information le mercredi 30 mai place Maginot à Nancy. Médecins, kinésithérapeutes, réflexologues présenteront cette pathologie qui touche près de 5000 personnes dans la région. Lorsep aide les patients à réagir face aux symptômes (crises, fatigue...) et à apprivoiser leur maladie. « *Il s'agit de leur faciliter la vie quotidienne. Par exemple lorsqu'une maman a besoin d'une perfusion de corticoïdes au moment d'une poussée, nous nous arrangeons pour qu'elle puisse rester chez elle auprès de ses enfants* ». Une prise en charge qui est également sociale (démarches administratives...) et psychologique « *pour ne pas céder au découragement* ». Le réseau participe aussi aux recherches cliniques (18 études en cours au CHU de Nancy impliquant près de 300 patients) et s'attache à mener une solide information auprès des professionnels de santé.

- **Journée mondiale de la sclérose en plaques :**
  - mercredi 30 mai place Maginot de 10h à 19h : stands d'information, films, animations pour les enfants...
  - mardi 29 mai à 20h, concert de flûte et harpe dans les salons de l'hôtel de ville au profit de la recherche contre la Sep. www.lorsep.org

International
Mai de l'Europe : les 10 ans

C'est un anniversaire placé sous le signe de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle que propose durant tout le mois de mai la Ville de Nancy. « *La manifestation du Mai de l'Europe a un objectif : montrer à chacun qu'il est possible de vivre concrètement et activement sa citoyenneté européenne* », selon les mots de Jean-Michel Berlemont, l'élu chargé des relations internationales. La Ville a mobilisé acteurs institutionnels et associatifs pour offrir une programmation riche et diversifiée. Les Nancéiens ont ainsi rendez-vous au colloque organisé le 24 mai salle Raugraff qui permettra de confronter les différentes pratiques européennes en matière de logement inter-générations. Toujours pour susciter les échanges interculturels et intergénérationnels, les membres du Conseil des Jeunes rencontreront des seniors ambassadeurs de l'Europe. Projections de films et de documentaires, ateliers de partage, concerts, expositions ou encore dégustations culinaires complètent cette programmation qui fait la part belle au rôle actif des seniors dans la société. « *Le tout dans un esprit de partage et de générosité* », conclut l'élu.

- **Tout le programme sur www.europe.nancy.fr**

Les scolaires s'impliquent toujours beaucoup.

Proximité
Développer les solidarités de voisinage

A la Chandeleur, des crêpes pour amorcer un nouvel élan de solidarité.

Des crêpes et une enquête : voilà une bonne entrée en matière pour le lancement de l'opération Voisins Solidaires. Menée par la Ville, sous les auspices de l'association éponyme, il s'agit d'instiller plus de solidarité entre les habitants. La Chandeleur des Voisins aura été à ce titre un succès. Relayée par les ateliers de quartiers, elle a permis à voisins de paliers, d'immeubles ou de rues de se retrouver, le temps d'une crêpe. L'occasion, aussi, de relayer l'enquête menée par la Ville afin d'analyser l'envie de solidarité des Nancéiens. Et à lire les 500 questionnaires retournés à ce jour, elle existe, quasi-unanimement ! Ainsi, 96 % des sondés pensent « *utile de développer les relations entre voisins* » et 93% se déclarent « *prêts à donner de leur temps* ». De quoi réjouir Claudine Guidat, première adjointe chargée de la participation, qui voit dans la solidarité de proximité, menée en lien avec les ateliers de quartier, un « *relais de la politique publique d'entraide fondé sur une démarche individuelle spontanée* ». Fin mars, des « *kits d'action* » thématiques ont été mis à disposition des voisins « *déclarés solidaires* ». Ces derniers seront alors rassemblés en « *annuaire* » indiquant le temps dont ils disposent ou les services proposés.

Rencontre
Mes abeilles et moi

Elu jarvillois et communautaire, ingénieur au CNRS, Roland Weibel a l'amour des ruches et des abeilles chevillé au corps. Une passion (et une science) dont il sait faire profiter les Nancéiens.

« Mon père avait déjà des abeilles lorsque j'étais enfant en Alsace. Ses ruches sont mortes dans les années 60/70, attaquées par un acarien importé accidentellement d'Asie par des apiculteurs allemands en quête d'espèces plus productives.
A l'époque, je me suis dit que je referai un jour de l'apiculture. Et j'ai commencé en 2000, en rachetant des ruches près de Vézelize.

Si j'ai installé **les ruchers expérimentaux** du Centre d'études techniques apicoles du Grand Nancy, que je préside, dans les dépendances du château de Montaigu, à Jarville, c'est parce qu'un jour, en me promenant dans le parc, j'ai rencontré le fils du dernier jardinier d'Edouard Salin *(ndlr : propriétaire des lieux avant qu'il ne les lègue à la Communauté urbaine)*. Il m'a dit qu'il y avait toujours eu des ruches ici. J'ai repris cette tradition en travaillant à la mise au point de méthodes d'apiculture qui, tout en respectant l'environnement, protègent les abeilles des menaces qui pèsent sur elles.

Les abeilles se plaisent à Nancy. Il fait plus chaud en ville qu'à la campagne, il y a moins de vent et dans les parcs, les jardins publics ou privés, il y a une très grande diversité de fleurs et de végétaux, la plupart du temps indemnes de tout pesticide. Ainsi, les ruchers que nous avons installés aux serres municipales marchent très bien, compte tenu de la quantité de fleurs qui s'y trouvent. Ceux hébergés sur le toit de **l'entreprise SCREG-Est**, entre Meurthe et canal, sont également un succès : il y a beaucoup d'eau dans ce quartier et une ruche a besoin de 40 kilos de liquide par an, notamment afin de fabriquer la gelée royale, qui sert à alimenter les jeunes larves. Il y a près de 70 apiculteurs de loisir dans la grande agglomération nancéienne et 3 ou 4 à Nancy même.

Avec sa forte biodiversité, la Lorraine a toujours été un territoire à abeilles. Charlemagne exigeait déjà qu'il y ait une ruche dans chaque ferme ! La production locale de miel – qui peut avantageusement remplacer le sucre – a également été favorisée par les pénuries liées aux guerres, depuis le « blocus continental » sous Napoléon jusqu'à 39-45. Mais ce sont des ecclésiastiques qui, au 19e siècle, ont joué un rôle central dans le développement d'une apiculture moderne dans la région. Notamment **l'abbé Voirnot**, dont la vie et les recherches viennent d'être récemment retracées dans un roman(1).

(1) Le rucher du père Voirnot, de Frédérique Volot, éditions Presse de la Cité.

L'apiculture de loisir a une grande importance car, en s'implantant un peu partout avec chaque fois quelques ruches, elle assure une trame continue de pollinisation. Je suis donc très heureux de voir le succès qu'obtiennent nos cours destinés aux « amateurs » au Jardin botanique du Montet. Avec la Ville de Nancy, je mène aussi des **actions de sensibilisation** pour les scolaires à l'espace animalier de la Pépinière en hiver ou avec les enfants des centres aérés. J'en profite pour signaler que Nancy accueillera en 2014 le tout premier congrès de l'apiculture francophone.

Pratique
L'accès au droit pour tous

Sur le bureau du responsable de la Maison, Philippe Plaisance, une collection complète de Codes...

Lieu d'information gratuit et confidentiel, la Maison de justice et du droit est un service judiciaire de proximité. Une dizaine d'intervenants spécialisés sont à l'écoute des Nancéiens confrontés à une question d'ordre juridique.

On y vient pour un conflit de voisinage, un problème de pension alimentaire, parce que l'on est victime de violences conjugales ou parce que l'on est en proie à un différend avec son assureur... Installée depuis dix ans sur le Plateau de Haye, la Maison de justice et du droit fait face à des situations extrêmement variées. « *Les gens viennent ici et nous racontent leur histoire personnelle. Certains vident leur sac au sens propre comme au figuré* », assure Philippe Plaisance. Ce greffier qui est responsable de la structure se souvient en effet d'une femme qui avait littéralement vidé son sac sur son bureau pour déballer tous les documents qu'elle avait réunis sur une affaire. Confidentialité oblige, Philippe Plaisance ne nous en dira pas plus sur cet épisode.
Code civil, code pénal, code du travail, code de la consommation, code des assurances... Les couvertures rouges sont soigneusement alignées sur le bureau du greffier. « *Notre rôle est d'accueillir et d'informer les habitants pour toute question relative à la loi et au droit. Nous les recevons dans un endroit neutre, leur permettant ainsi d'éviter de se déplacer à la Cité Judiciaire* ».
L'an dernier, 4.802 personnes ont eu recours à la Maison de justice et du droit de Nancy.

Prévention de la délinquance

Autour de Philippe Plaisance intervient une dizaine de personnes telles que le Défenseur des droits, des représentants du Centre d'initiatives et de recherches sur la famille (CIRFA), de Grand Nancy Aide aux victimes (GNAV), de l'association Réalise, de la Protection judiciaire de la jeunesse, du Groupement local de traitement de la délinquance (GLTD). Sans oublier les deux conciliateurs qui sont chargés « *de régler les litiges du quotidien (consommation, voisinage, logement...) en réunissant les deux parties adverses pour trouver une solution à l'amiable* », indique l'un deux, Roland Coullerez. Ou encore les trois délégués du procureur dont le rôle est de mettre en place des alternatives aux poursuites pénales pour des primo-délinquants. Auteurs de petits vols, de dégradations, d'outrages, d'infractions à la législation sur les stupéfiants...
« *Nous les convoquons sur réquisition des magistrats. Ils peuvent venir avec un avocat s'ils le souhaitent* », explique Jean-Claude Daniel, délégué du procureur.

Après analyse du dossier, la sanction encourue peut aller de l'avertissement avec rappel à la loi, de l'indemnisation de la ou des victime(s) à l'obligation d'effectuer un stage. Enfin, tous les samedis matins, des avocats tiennent des permanences dans ces mêmes murs. Informer les justiciables, venir en aide aux victimes, régler les litiges du quotidien, favoriser des actions de prévention de la délinquance : telles sont les missions de la Maison de justice et du droit.

Roland Coullerez, conciliateur et chercheur de solutions à l'amiable.

Des permanences toute la semaine

La Maison de justice et du droit de Nancy (située rue Laurent Bonnevay, bâtiment Le Tilleul argenté, entrée 17 bis) est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h et le samedi matin (pour la permanence d'avocats).
Il est préférable de téléphoner au standard (03 83 97 03 11) au préalable afin d'être orienté vers la bonne personne.

Patrimoine
La Craffe, pile et face

Seul vestige de la première grande enceinte de la ville (14e s), la porte de la Craffe est pourtant l'un des mieux conservés de Nancy. Les travaux de rénovation qui démarrent visent à mettre en valeur la face cachée de cet admirable ensemble qui constitue un système fortifié complexe.

Dans l'esprit de beaucoup de Nancéiens, la porte de la Craffe, sise au bout de la Grand'Rue, se résume aux deux tours médiévales massives et fières reliées par un corps central. Force est de constater qu'ils connaissent beaucoup moins sa face extérieure, dite « porte Notre-Dame ». Cet ouvrage Renaissance date de l'époque de la Ville de Charles III et abrite aujourd'hui l'école de musique de Nancy. Pourtant, les deux parties forment une même composition monumentale, reliées entre elles par une voûte pavée à laquelle le visiteur accède par un escalier latéral longeant la rue des Frères Henry. C'est précisément cet espace méconnu, aux allures de grande terrasse à l'air libre, qui fait l'objet de travaux de rénovation. « *L'idée est de mettre en valeur cette voûte, d'en améliorer l'usage pour en faire un lieu convivial, un nouvel espace urbain ouvert aux Nancéiens* », explique Pierre-Yves Caillault, architecte en chef des Monuments Historiques qui supervise le chantier de restauration en lien avec Denis Grandjean, l'adjoint délégué au patrimoine. Et de citer quelques usages possibles : « *bourses aux livres, petits marchés... Un beau lieu comme celui-là, il faut lui redonner un bel usage* », insiste t-il.

Mise en lumière

La porte de la Craffe constituait à l'origine une entrée de la ville médiévale à vocation défensive. Elle a ensuite constamment évolué au cours du temps. Utilisée comme prison civile puis militaire, elle a également servi d'annexe au Musée Lorrain au 20e siècle et a même été ouverte au public à la fin des années 60. Les tours abritaient alors une importante collection de statues du Moyen-Âge léguées par un collectionneur. « *Les travaux que nous menons porte de la Craffe s'inscrivent dans une campagne plus large de restauration du patrimoine historique. Nancy a le privilège de compter encore huit portes bien conservées. Nous avons le devoir de protéger et de mettre en valeur ces édifices,* explique Denis Grandjean. *Il s'agit aussi de renforcer l'attractivité de la Ville* ».Outre l'aménagement de la terrasse, la voûte et le sol du passage piéton sous l'édifice vont être traités et le mur des fortifications côté place Capelle restauré. Ces travaux s'accompagneront d'une mise en lumière pour mettre en scène le monument la nuit venue. Une chose est sûre, les travaux vont permettre aux Nancéiens de (re)découvrir un site emblématique de la Ville de Charles III à l'occasion des festivités liées à l'événement Renaissance 2013.

vidéo en ligne

Logement
Une OPAH sur Mon Désert

La Ville de Nancy et la Communauté urbaine du Grand Nancy ont lancé une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) sur les quartiers Mon Désert – Jeanne d'Arc – Croix de Bourgogne.

Ce dispositif communautaire d'une durée de 3 ans est doté d'une enveloppe de subventions nationales et locales de près de 1,6 million d'euros pour aider les propriétaires du quartier à réhabiliter leurs logements.

Ainsi, en fonction des projets de rénovation, ils pourront sous certaines conditions mobiliser des aides techniques, administratives et financières pouvant aller jusqu'à 70 % du montant des travaux. Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants modestes, mais également aux propriétaires bailleurs de logements dégradés destinés à la location.

Renseignements auprès de la Société Publique Locale « Grand Nancy Habitat », qui anime cette O.P.A.H., au 03 83 37 20 24 ou lors de ses permanences :
- à la mairie de quartier Mon Désert (6 rue Mon Désert) les 1ers et 3emes mardis de chaque mois de 9h à 11h (sans rendez-vous),
- à la Maison de l'habitat et du développement durable du Grand Nancy, place de la République, sur rendez-vous, tous les mercredis de 14h à 17h et les jeudis de 13h à 17h.

Tourisme
Visiter Nancy autrement avec les greeters

Fans de botanique, d'artisanat, de galeries d'art… pourquoi ne pas faire découvrir votre passion aux touristes de passage à Nancy ?
Ce concept de balades urbaines à un nom : Greeters. Venu des Etats-Unis, il débarque aujourd'hui à Nancy. L'idée est simple : proposer aux touristes des promenades hors des sentiers battus à la découverte de Nancy menées par des habitants amoureux et fiers de leur ville. En deux heures environ, le bénévole dévoile sa ville à un touriste comme il le ferait pour un ami. Ce dispositif original vient ainsi en complément des guides conférenciers qui, eux, vont proposer des visites patrimoniales. Pour lancer ces balades conviviales placées sous le signe de l'échange culturel et de l'expérience humaine, Nancy Tourisme lance un appel à candidature.
Il s'agit de constituer un premier noyau d'ambassadeurs qui sera opérationnel au début de l'été.
Un site internet est désormais en ligne : www.Nancygreeters.fr

Pour devenir Greeters, contactez Nancy Tourisme par téléphone au 03 83 35 22 41 ou par mail Greeters@ot-nancy.fr

Ecoles :
préinscriptions en ligne et activités gratuites

Préinscriptions sur internet, activités périscolaires gratuites ou initiatives citoyennes, c'est un dernier trimestre riche en actualité qui se poursuit dans les écoles élémentaires de la Ville. Le point sur les événements en cours et à venir.

- C'est une nouveauté. Pour la prochaine rentrée scolaire 2012/2013, plus besoin de se déplacer en mairie ou d'envoyer un dossier par courrier : les préinscriptions des enfants peuvent se faire par voie électronique sur www.nancy.fr Renseignements : 03 54 50 60 16.

- La Ville avec la délégation à l'enseignement de Sophie Mayeux met en place des actions extrascolaires pour favoriser l'épanouissement des écoliers. Des activités gratuites sont ainsi organisées après la classe de 16h30 à 18h dans les 23 écoles élémentaires publiques de la ville. Activités artistiques, culturelles ou sportives, ce sont plus de 2350 enfants qui en bénéficient cette année. Dépaysement garanti par exemple avec l'initiation au chinois nouvellement proposée à l'école Buthegnemont. Les ateliers musique également ont la cote : près de 200 enfants y participant monteront sur scène à l'Autre Canal le 22 mai.

- Autre innovation, dans le cadre des 10 ans du réseau « Ville amie des enfants » auquel la Ville adhère, des ateliers citoyens ont été mis en place en janvier dans les écoles élémentaires publiques. Plus de 4000 enfants ont ainsi voté afin d'élire près de 280 représentants. Ils se réunissent régulièrement pour donner leur avis, soumettre leurs idées, échanger sur des thèmes qu'ils ont proposés : « comment faire pour que notre cour reste propre ? », « le respect des autres », « comment éviter les bagarres ? »... Une initiative née également avec le concours de la volonté de Chantal Carraro, l'élue déléguée à la jeunesse. Des représentants ont également été élus dans les 4 accueils de loisirs municipaux. Le 30 mai aura lieu à l'Hôtel de Ville la première séance plénière du Conseil municipal d'enfants. A cette occasion, deux représentants de chaque structure (écoles et accueils) se réuniront afin de présenter aux autres leurs réflexions de l'année, mais aussi dialoguer avec les élus de la Ville de Nancy.

Un prix pour Buffon

La rénovation par la Ville des écoles maternelle et primaire Buffon, au Haut-du-Lièvre, est récompensée. L'Association Lorraine Qualité Environnement (LQE) vient de décerner à l'opération son prix « enseignement/réhabilitation ». Regroupant les acteurs de la construction en Lorraine, LQE a souhaité mettre en avant à cette occasion un programme (suivi par le cabinet B2H Architectes) qui, tout en générant des économies d'énergie importantes, a amélioré le cadre de vie des écoliers et l'image globale de l'ensemble scolaire. La rénovation s'était appuyée sur une forte concertation préalable avec les utilisateurs, animée par Sophie Mayeux.